

COMPTE-RENDU DU CVS du 25/02/2020

EHPAD - Site de La Meynardie

Présents :

Mme Yvette BOUYSSY, représentante titulaire des résidents
M. Michel BEYRONNEAU, représentant des résidents-Suppléant
Mme Mauricette DENIS, Représentante des résidents-Suppléante
Mme Henriette GRENAUD, Représentante des résidents-Titulaire
Mme Aurélie SCHALL, représentant titulaire du personnel
M. Jean-Noël MICHELON, Représentant des familles-Titulaire
Mme Annie POINTEAU, Représentante du Conseil de Surveillance
M. Thierry PETITGIRARD, Directeur Adjoint en charge de la relation avec les usagers
Mme Corinne CHABRAT, Animatrice
M. Jacques CUVILLIEZ, Résident invité
M. Gilles PRUVOT, résident invité
Mme Janine MORIN, Résidente invitée
Mme Cassandra PASQUIER, Diététicienne

Absents excusés :

M. Armel JOLIVET, Représentant des familles - Titulaire
Mme Dominique PINAULT, Représentante titulaire des familles, Vice-Présidente du CVS
Mme Céline FAURIE, Animatrice
Mme Christine CHARRIER, Cadre de santé

La séance est ouverte à 10 H 00 par M. PETITGIRARD.

➤ 1. APPROBATION DU PV DU 09/10/2019

En l'absence de Mme PINAULT, Vice-Présidente, la séance est ouverte par M. PETITGIRARD. Le compte-rendu du CVS du 09/10/19 n'appelant aucune observation est approuvé dans son intégralité.

M. PETITGIRARD souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants (résidents et familles).

➤ 2. COMPOSITION DU CVS ET TRANSFORMATION EN GROUPE D'EXPRESSION

M. PETITGIRARD rappelle la composition et le fonctionnement d'un CVS. Il précise qu'au vu du départ de certains résidents suite à la restructuration et à la difficulté de mobiliser les résidents par voie électorale, il propose de réunir le CVS de façon plus informelle et en laissant y assister tous les résidents qui le souhaitent. Après en avoir débattu, les membres du CVS (résidents et familles) donnent leur accord pour ouvrir à tous le CVS. M. MICHELON propose de rebaptiser le CVS en «CVS élargi ».

➤ 3. ACTUALISATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

M. PETITGIRARD indique que quelques modifications ont été apportées au règlement de fonctionnement. Après en avoir pris connaissance, les membres du CVS valident le règlement de fonctionnement. La nouvelle version est dénommée «version avril 2016/actualisée décembre 2019»

➤ 4. BILAN DU SEMINAIRE MEDICO-SOCIAL USAGERS

M. PETITGIRARD explique qu'un séminaire médico-social pour les usagers a eu lieu le 19 février 2020. Il demande aux résidents ce qu'ils en ont pensé. M. CUVILLIEZ indique que c'était très bien et qu'il a apprécié le fait que les 3 sites aient été mélangés. Tous sont satisfaits d'avoir pu échanger avec les autres résidents et d'avoir pu faire part de leur souhait et désidérata. Tous en attendent un retour et une prise en compte. M. PETITGIRARD précise que le compte-rendu sera affiché.

➤ 5. BILAN ANIMATIONS 2019 ET PRESENTATION ANIMATIONS 2020

En l'absence de Mme FAURIE, les animations 2019 et 2020 sont présentées suivant le document joint établi par Mme FAURIE.

Les résidents indiquent qu'ils sont très satisfaits mais M. CUVILLIEZ regrette qu'il n'y ait pas plus d'animations le week-end. Mme CHABRAT explique qu'elle-même et sa collègue ne peuvent pas être présentes tous les week-ends mais précise que malgré tout, certains lotos et animations ont lieu le samedi. M. CUVILLIEZ indique que les résidents ont accès à la salle Arc-en-Ciel mais qu'ils ne peuvent pas regarder de films dans la mesure où les agents présents n'ont pas le temps de leur mettre les appareils en route. M. PETITGIRARD demande qu'il soit mis en place le visionnage de film le dimanche après-midi. Il invite les résidents à éventuellement désigné parmi eux «un responsable des films».

M. PETITGIRARD indique que dans le cadre de « l'opération plus de vie » de la Fondation de France, il y a possibilité de faire financer une partie de l'achat d'une borne musicale comme celle installée sur le site de Ribérac et de St-Aulaye.

M. MICHELON explique que le CHIC RDD, pour l'EHPAD du site de St-Aulaye, a signé une convention avec l'OSTALE NUMERIQUE et le collège de St-Aulaye, permettant ainsi aux collégiens de se rendre sur site afin de faire découvrir aux résidents l'outil informatique et de les y familiariser. Il propose de faire la même chose pour le site de La Meynardie.

Mme SCHALL demande la possibilité d'avoir à nouveau la venue d'un chien médiateur pour les résidents. Mme CHABRAT va se renseigner.

Mme CHABRAT indique qu'un agent du CHIC a suivi une formation d'éducateur sportif ; cet agent va organiser des Olympiades le 6 mai 2020, avec les EHPAD des 3 sites et de l'extérieur.

➤ 6. POINT SUR LES MENUS

M. PETITGIRARD laisse le soin à Mme PASQUIER, diététicienne, de se présenter. Mme PASQUIER explique qu'elle a pris ses fonctions en 2019 en remplacement de Mme CHAUSSADE. Elle indique qu'elle a conservé la trame des menus existants sur les 3 sites, mais que depuis le 01/01/20, elle y a fait des modifications : plus de féculents le soir, plus de fruits de saison.... A ce sujet, M. CUVILLIEZ fait remarquer qu'il y a trop de kiwi à son goût et Mme SCHALL qu'il y a trop de yaourt. Mme PASQUIER en prend note et propose de remplacer par des crèmes, du riz au lait, et autres. Mme TARIS est mécontente de l'assaisonnement des plats (pas de sel, gras, poivre,...) ; un cuisinier doit goûter sa cuisine ! M. PETITGIRARD indique qu'il y a des condiments mis à disposition sur les tables. Mme SCHALL précise qu'il n'y en a plus sur les tables et que les sachets de condiments sont difficiles à ouvrir pour les résidents ; des salières et poivrières seraient plus adaptées. Cette demande sera remontée à Mme CANDAU.

Les résidents font remarquer qu'ils aimeraient manger plus de charcuterie (rosette, jambon sec, saucisson à l'ail...) ; Mme PASQUIER indique qu'elle prend note de cette demande et en ajoutera au menu. De même, les résidents font remarquer qu'il y a trop de viande blanche et pas assez de rouge. Mme PASQUIER explique que la viande blanche est moins chère et que la rouge ne peut être servie que par le biais d'ateliers culinaires lors d'animation. En effet, les normes d'hygiène imposent une cuisson à 63° et un maintien à la même température, ce qui rend la viande trop cuite et trop dure. Nonobstant, il est servi du rôti de bœuf de temps en temps. Les résidents font remarquer que les œufs durs sont trop durs et ne sont pas bons. En effet, comme ils sont livrés déjà cuits, on dirait du caoutchouc. Il leur est proposé de les préparer en mimosa ou autre afin de permettre une souplesse de la matière.

M. CUVILLIEZ indique qu'il aimerait manger des artichauts et souligne que le repas du soir est servi trop rôti (18 h). Il fait remarquer qu'il y a beaucoup de gaspillage de nourriture. Mme PASQUIER explique qu'elle va travailler sur les quantités pour éviter ce gaspillage. Elle indique qu'elle a mis en place un tableau «excel» pour la pesée des résidents permettant aussi d'y noter leur IMC (indice de masse corporelle) sur 6 mois. Mme SCHALL précise que les résidents sont pesés tous les mois.

Mme PASQUIER explique aux résidents que les modifications demandées ce jour ne pourront pas s'appliquer avant mai, ou voir l'année prochaine compte tenu de la base des menus déjà établie. Les menus sont affichés dans les salles à manger et les couloirs.

Mme MICHELON demande s'il y a un «remplacement» au cas où les résidents n'aiment pas quelque chose sur le menu. Tout à fait, répond Mme PASQUIER en précisant que les feuilles de commande de menus sont en cours de changement.

Mme PASQUIER indique que les commissions de menus vont reprendre sur le 3 sites ; celle de La Meynardie aura lieu le 24/04/20. Tous les résidents sont les bienvenus même ceux qui ne peuvent s'exprimer car ils peuvent entendre. Enfin, Mme PASQUIER indique qu'elle est toujours disponible et abordable.

➤ 7. ESPACE DE JEUX/LECTURE

M. CUVILLIEZ fait remarquer qu'un petit coin salon a été aménagé au 3^{ième} mais qu'il n'y a pas assez de lumière. Cette information sera remontée à Mme CANDAU.

➤ 8. QUESTIONS DIVERSES

- M. MICHELON fait remarquer que la restructuration a été un véritable bouleversement pour les résidents qui ont changé de service ou de site. Il en a été de même pour le personnel car chacun a dû apprendre à se connaître. Il a fallu établir un lien de confiance entre les résidents et le personnel, et M. MICHELON, pour cela, félicite tous les membres du personnel pour leur investissement auprès de tous les résidents. Mme SHALL précise qu'effectivement les liens se tissent et qu'il est important de connaître l'histoire de vie de chacun.

La séance est levée à 12 h 00.

Le Directeur Adjoint,
M. Thierry PETIGIRARD